

## 2.2 Acheter en partenaire

Premier pilier de la stratégie RSE du Groupe, l'engagement à « Acheter en partenaire » couvre la prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux dans la chaîne d'approvisionnement

du Groupe, notamment aux étapes d'extraction ou de production des matières premières utilisées et de fabrication des produits distribués par l'enseigne.

### 2.2.1 PLAN DE VIGILANCE

Conformément aux obligations réglementaires issues de la loi n° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance, le Groupe Maisons du Monde a formalisé en 2018 son plan de vigilance. Ce plan de vigilance décrit les mesures de diligence raisonnable relatives aux risques identifiés concernant le respect des droits humains et libertés fondamentales, à la santé et sécurité des personnes ainsi qu'aux atteintes graves à l'environnement.

Au vu de la cartographie des risques extra-financiers (voir section 2.1.1) et de l'importance des enjeux sociaux et environnementaux dans la chaîne d'approvisionnement du Groupe, Maisons du Monde a concentré son plan de vigilance autour de trois enjeux principaux : la gestion durable des

ressources naturelles, les risques sociaux et conditions de travail dans la chaîne d'approvisionnement et la gestion des substances chimiques. Ce document, construit en coordination par les directions RSE-achats, juridique et du contrôle interne détaille les principaux risques identifiés, regroupe l'ensemble des procédures de contrôle relatives à ceux-ci en vigueur au sein du Groupe et liste les plans d'actions associés à l'évolution de ces procédures. La couverture de ces principaux risques par le Groupe Maisons du Monde est synthétisée dans les sections 2.2.2, 2.2.3 et 2.2.4 du présent rapport, relatives à l'engagement RSE du Groupe dans sa chaîne d'approvisionnement.

### 2.2.2 GESTION DURABLE DES RESSOURCES

#### Ambitions 2020

100 % de nos fournisseurs stratégiques de meubles indiens engagés dans notre programme de traçabilité avec l'organisation TFT  
Systématiser le recours à des bois issus de forêts gérées durablement selon les standards FSC®/PEFC™

La gestion des risques environnementaux dans la chaîne d'approvisionnement est au cœur des préoccupations de Maisons du Monde. La feuille de route « gestion durable des ressources naturelles », formalisée en 2017, inscrit la politique d'achats responsables dans un plan de progrès par l'identification des principaux risques, par la définition d'un plan d'action permettant de les réduire et par des actions volontaires pour proposer une offre de produits toujours plus responsable aux clients de la marque.

Cette feuille de route permet notamment de répondre aux risques de non-conformité avec les exigences légales du Règlement Bois de l'Union Européenne (RBUE) ou à la mise en avant d'impacts sociaux ou environnementaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement de certaines matières premières comme le bois, le cuir ou encore le coton.

En 2018, ce plan de progrès s'est encore enrichi pour s'adapter aux enjeux et attentes des principales parties prenantes. Des plans d'actions ont ainsi été formalisés pour les produits en cuir distribués par Maisons du Monde. Une cartographie des approvisionnements en cuir a permis d'identifier les principaux enjeux liés aux zones de production ainsi que les procédés de transformation ayant un impact environnemental important. C'est sur cette base que le Groupe s'est engagé vers la certification LWG (Leather Working Group) des tanneries.

Par ailleurs, à l'occasion de la formalisation du plan de vigilance, la politique d'achats bois, s'est vue renforcée par la formalisation des procédures de contrôle ainsi que par la mise en place de

sanctions en cas de détection des non-conformités chez les fournisseurs.

Enfin, pour s'assurer de l'engagement des fournisseurs, Maisons du Monde a intégré ses exigences minimums concernant l'approvisionnement responsable des matières premières dans les documents envoyés aux fournisseurs (cahier des charges produit et termes et conditions). Ainsi, par la signature de ces documents, les fournisseurs s'engagent à :

- fournir des informations fiables et vérifiables sur le type et l'origine de toutes les matières premières utilisées dans les produits Maisons du Monde ;
- exclure les espèces, animales ou végétales, reconnues comme étant vulnérables (VU), en danger d'extinction (EN) ou en danger critique d'extinction (CR) par les inventaires de l'UICN (l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature) ;
- exclure les espèces animales ou végétales listées dans l'annexe I de la convention de Washington (CITES). Les espèces listées en annexes II et III de la convention, pouvant être acceptées si les approvisionnements se font conformément aux règles d'importation définies par cette même convention ;
- exclure la fourrure animale ;
- respecter la politique d'achats bois.

## Notre engagement pour un bois durable

Depuis 2010, le Groupe mène un travail de fond sur les approvisionnements en bois, matériau majoritaire dans ses produits. Les actions mises en place s'articulent dans une double logique : le respect de la réglementation – à commencer par le Règlement Bois de l'Union européenne (RBUE) et une démarche volontaire différenciante pour garantir la durabilité des ressources en bois.

Ces engagements sont formalisés dans la politique achats bois de Maisons du Monde, mise à jour en 2018. Cette dernière comporte ainsi des exigences minimums à respecter d'un côté, et des recommandations complémentaires de l'autre, permettant ainsi aux fournisseurs de connaître les attentes du Groupe et de s'inscrire dans une logique de partenariat et d'accompagnement.

<b>Exigences minimums</b>	Conformité avec le Règlement Bois de l'Union Européenne Exclusion bois en provenance des zones identifiées comme à risque : Birmanie, Cambodge, bassin du Congo et bassin Amazonien Respect du cahier des charges des standards de certification volontaire FSC® et PEFC™ pour les bois labélisés
<b>Recommandations complémentaires</b>	Priorisation du label FSC® Utilisation de bois recyclé quand cela est possible Meilleurs efforts afin de réduire les risques détectés

Annexée au cahier des charges produits, cette politique d'achats bois, mise à jour, est envoyée aux fournisseurs de meubles concernés par de nouveaux développements. Les exigences minimums ont également été incluses dans les termes et conditions envoyés chaque année aux fournisseurs d'articles de décoration.

## Suivi de conformité réglementaire

Étape essentielle de notre engagement pour un bois durable, le respect de la réglementation et son contrôle sont un élément clé du plan de vigilance du Groupe. En effet, le Règlement Bois de l'Union Européenne (RBUE) s'applique à tous les produits distribués par le Groupe. Maisons du Monde a ainsi formalisé dès 2013 une procédure de « diligence raisonnée » qui lui permet de s'assurer de la légalité des bois utilisés et de se conformer aux exigences de ce règlement. Cette procédure s'appuie sur le suivi strict des trois étapes :

- la collecte d'informations sur les origines du bois, ainsi que des documents prouvant sa légalité ;
- l'analyse du risque d'illégalité ;
- la mise en œuvre des procédures d'atténuation du risque.

En cas de non-conformité du fournisseur avec ces exigences réglementaires, le Groupe a formalisé une procédure de suivi et de désengagement. Cette dernière précise le délai accordé au fournisseur pour se mettre en conformité et les modalités de désengagement, allant de l'arrêt de tout nouveau développement jusqu'au transfert des produits concernés.

## Offre de produits en bois responsable

Au-delà des exigences réglementaires, Maisons du Monde cherche à augmenter de manière continue le nombre de produits faisant l'objet d'une démarche environnementale. Pour cela le Groupe a défini plusieurs axes qui constituent aujourd'hui l'offre de produits en bois responsable des catalogues Maisons du Monde :

- **Produits en bois recyclé** : l'utilisation du bois recyclé permet de créer de nouveaux produits au style unique tout en évitant une nouvelle ponction sur les ressources forestières. En 2018, 147 références de meubles sont en bois recyclé, soit environ 5% des meubles en bois commercialisés par l'enseigne.

- **Produits en bois certifié** : Maisons du Monde cherche en permanence à augmenter le nombre de références certifiées FSC® et PEFC™. Les bois issus de forêts certifiées répondent aux standards de la gestion responsable qui s'appuient sur la préservation de la biodiversité, le renouvellement de la ressource et le respect de critères sociaux pour les populations qui en dépendent. Entre 2017 et 2018, le nombre de références certifiées FSC® est passé de 657 à 890, soit une augmentation de 35 %. Quant aux références certifiées PEFC™ leur nombre est passé de 424 à 529 en 2018. Les labels sont à ce jour le meilleur moyen de garantir que le bois est issu d'une forêt gérée durablement. Néanmoins, pour s'assurer de la robustesse de ces labels et éviter toute fausse allégation sur les produits, Maisons du Monde exerce un droit de regard sur ces certifications. Ainsi, pour chaque référence en bois certifié distribué par la marque, le fournisseur doit fournir son certificat en cours de validité, le certificat de son fournisseur de bois en cours de validité ainsi qu'une preuve d'achat de bois certifié. Si le fournisseur est dans l'incapacité de présenter les preuves demandées ou en cas de doute sur l'authenticité des documents, Maisons du Monde peut déclencher un audit par une tierce partie. Ce n'est qu'après une vérification détaillée que les labels sont apposés sur les produits et affichés dans le catalogue. En 2018, Maisons du Monde a conduit 3 audits indépendants pour assurer le respect du cahier des charges de la certification FSC® par ses fournisseurs.

- **Produits en bois tracé** : à défaut de pouvoir s'approvisionner en bois certifié FSC® ou PEFC™ en Inde étant donné l'inexistence de l'offre, Maisons du Monde a mis en place son propre système de traçabilité en partenariat avec une organisation non gouvernementale, le TFT (Earthworm). Implanté chez les principaux fournisseurs indiens du Groupe, ce système permet de tracer le bois jusqu'à son origine et de s'assurer de sa coupe légale. Une fois toute la chaîne d'approvisionnement audité par Earthworm, le produit se voit apposer un QR code qui raconte aux clients de l'enseigne son histoire, de la forêt d'origine jusqu'au lieu de vente, en précisant la date d'audit. Le programme compte aujourd'hui 12 fournisseurs indiens, représentant 82 % du volume d'achat des meubles en bois fabriqués dans ce pays. 92 % des fournisseurs stratégiques indiens sont ainsi désormais inclus dans ce programme. Ces fournisseurs sont alors engagés à rendre leurs chaînes d'approvisionnement plus transparentes

et à augmenter progressivement le nombre de produits tracés. Ainsi, 55 075 meubles identifiés par des QR codes ont été expédiés contre 32 700 en 2017, soit une progression de 68 %. Par ailleurs, afin de sensibiliser les acteurs locaux aux enjeux environnementaux, Maisons du Monde a organisé une conférence de presse à Jaipur, dans la région du Rajasthan en Inde. Plus de 40 journalistes ont fait le déplacement pour découvrir le système de traçabilité innovant mis en place par le Groupe.

### PART DES FOURNISSEURS STRATÉGIQUES INDIENS INTÉGRÉS AU PROGRAMME DE TRAÇABILITÉ

	2018	2017
Nombre de fournisseurs engagés dans le programme de traçabilité	12	13
Part des fournisseurs stratégiques indiens engagés dans le programme	92 %	92 %

### NOMBRE DE RÉFÉRENCES MEUBLES RÉPONDANT À UN CRITÈRE DE DURABILITÉ

	2018	2017	2016
Bois tracé	144	135	134
Bois recyclé	147	140	151
Bois certifié FSC®	890 <sup>(1)</sup>	657	620
Bois certifié PEFC™	529 <sup>(2)</sup>	424	679
Produit « éco-conçu »	14	6	-
<b>Part des références meubles en bois</b>	<b>60 %</b>	<b>56 %</b>	<b>56 %</b>

(1) et (2) Le nombre de références FSC et PEFC n'intègre pas les références éco-conçues, également en bois certifié

Il est à noter que pour la première fois en 2018, l'offre de produits en bois responsable s'est enrichie de références issues de la gamme d'articles de décoration.

### NOMBRE DE RÉFÉRENCES DÉCORATION RÉPONDANT À UN CRITÈRE DE DURABILITÉ

	2018
Bois tracé	-
Bois recyclé	3
Bois certifié FSC®	31
Bois certifié PEFC™	-
<b>Part des références décoration en bois</b>	<b>5 %</b>

### Traçabilité des produits en cuir

Dans le cadre de sa feuille de route, Maisons du Monde a identifié le cuir comme étant le deuxième matériau prioritaire, après le bois. Le cuir est en effet une matière issue d'une filière animale complexe aux multiples coproduits et dont les enjeux dépassent les problématiques environnementales. Ces enjeux incluent les sujets de bien-être animal, de déforestation liée à l'élevage, d'impact environnemental du tannage des peaux, d'utilisation de

substances chimiques ou encore de conditions sociales à chaque étape de la production. La cartographie des chaînes d'approvisionnement en cuir, lancée en 2017, a permis d'identifier les principaux risques et de définir un plan d'action afin de rendre ses produits en cuir plus responsables autour de deux enjeux :

- **l'impact environnemental des opérations de tannage des peaux** : Maisons du Monde a choisi le standard Leather Working Group (LWG) afin de garantir à ses clients que les opérations de tannage sont réalisées dans des conditions respectueuses de l'environnement. Ce groupe de travail réunit l'ensemble des parties prenantes dans le but d'élaborer un standard commun, permettant de réduire les impacts environnementaux et d'assurer l'innocuité des produits en cuir. En plus du traitement des effluents et de la gestion des substances chimiques, le protocole d'audit LWG couvre la consommation d'eau et d'énergie, la gestion des déchets, la santé et sécurité des travailleurs et la traçabilité du cuir. À fin 2018, 36 références ont été fabriquées avec du cuir provenant des tanneries certifiées LWG, ce qui représente 18 % des références contenant du cuir ;
- **l'impact de l'élevage sur la déforestation** : L'élevage intensif bovin dans certaines zones géographiques est identifié comme étant une des causes de la déforestation, notamment au Brésil. Face à la complexité et l'opacité des chaînes d'approvisionnement et pour s'assurer que les produits en cuir distribués par Maisons du Monde ne contribuent pas à cette déforestation, le Groupe a réalisé une cartographie pour identifier l'origine du cuir utilisé dans les produits. D'après les résultats de cette cartographie réalisée en 2018, 20 % des références en cuir de Maisons du Monde proviennent aujourd'hui du Brésil. Un plan d'action est en cours de formalisation pour réduire les risques liés à ces zones d'approvisionnement.

### TRAÇABILITÉ DES PRODUITS EN CUIR

	2018
Part des références en cuir issues de tanneries certifiées LWG	18 %
Part des références en cuir d'origine du Brésil	20 %

### Traçabilité et certification du coton

Face aux enjeux environnementaux et sociaux liés à la culture du coton (consommation d'eau, utilisation de pesticides et de fertilisants, conditions de travail, etc.), Maisons du Monde a lancé en juillet 2018 une cartographie des risques en partenariat avec Earthworm. 9 fournisseurs, représentant 60% du volume d'achat des produits en coton, ont été sélectionnés pour être inclus dans le projet. Cette analyse approfondie permettra d'interroger les fournisseurs afin de remonter les chaînes d'approvisionnement jusqu'aux régions de culture. Une fois la cartographie des risques réalisée, Maisons du Monde définira les prochaines actions à mettre en place afin de réduire les risques identifiés.

Par ailleurs, le Groupe a d'ores et déjà identifié les standards GOTS et Oeko-Tex® comme étant les meilleurs outils pour garantir l'innocuité des produits et réduire leur impact environnemental. Maisons du Monde a ainsi ciblé les produits textiles de la catégorie Junior comme étant prioritaire à la transformation et intégrera dans

son catalogue 2019 une gamme de produits en coton certifié GOTS et des produits en textile labélisé Oeko-Tex®.

### Bien-être animal

Au-delà des enjeux environnementaux liés à la traçabilité des matières premières, le respect du bien-être animal est un élément

important dans la gestion des approvisionnements du Groupe. Selon les risques identifiés en fonction des typologies de matières animales (peaux, cuir, plumes, etc.), le Groupe travaille à des plans d'actions et au respect de standards garantissant le respect du bien-être animal. Des plans d'actions spécifiques seront formalisés dans le cadre de la définition des feuilles de route 2024.

## 2.2.3 IMPACTS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

### Ambitions 2020

100 % de nos fournisseurs signataires du code de conduite

100 % de nos fournisseurs stratégiques audités sur des critères sociaux, tous les deux ans

100 % des chefs de produits formés sur les achats responsables

La gestion des risques liés aux conditions de travail chez les fournisseurs du Groupe constitue un axe de travail prioritaire lié au devoir de vigilance de Maisons du Monde. Le programme d'accompagnement des fournisseurs vise notamment à répondre aux risques prioritaires présentés en section 2.1.1 relatifs au non-respect des exigences sociales de Maisons du Monde par un fournisseur, à l'identification d'une situation de corruption ou encore à l'occurrence d'un incident environnemental dans une usine de production. Au cœur de la feuille de route Ambitions 2020, ce travail est adapté aux typologies de fournisseurs autour de trois niveaux d'engagement distincts concernant :

- **l'ensemble des fournisseurs** : l'ensemble des fournisseurs de Maisons du Monde s'engageant au respect des exigences du Groupe par la signature du Code de conduite ;
- **les fournisseurs stratégiques** : le Groupe a défini différents mécanismes de contrôle et de suivi pour accompagner le progrès des fournisseurs stratégiques localisés dans les pays « à risques » (principalement Asie et Europe de l'Est). 100 % de ces fournisseurs devront notamment être audités sur des critères sociaux tous les deux ans, d'ici 2020. Il est à noter que la liste des fournisseurs stratégiques est définie par les directions achats chaque début d'année pour couvrir à minima 2/3 des volumes d'achats des activités meuble et décoration ;
- **les usines en propre** : l'usine de production Mekong Furniture au Vietnam ainsi que la joint-venture en Chine sont accompagnées vers un objectif de certification au standard SA 8000.

### Plan de vigilance fournisseurs

L'année 2018 et la formalisation du plan de vigilance du Groupe marquent le renforcement de la démarche d'amélioration continue du Groupe pour accompagner le progrès de la performance sociale de ses fournisseurs. L'engagement du Groupe a ainsi été formalisé et les procédures partagées en interne et avec les fournisseurs du Groupe. La politique d'audit social a été synthétisée dans un document qui présente la démarche d'accompagnement et de suivi des pratiques sociales : identification des fournisseurs à auditer, typologie d'audit mandaté, procédures de suivi et modalités de désengagement en cas de non-coopération. Construite avec la Direction des Achats et

traduite en mandarin, cette politique a ensuite été envoyée à l'ensemble des fournisseurs stratégiques en 2018 ciblés en amont du lancement de la campagne d'audit social.

Pour renforcer la maîtrise des risques, accompagner et suivre la performance de ses fournisseurs stratégiques, le Groupe a également renforcé sa présence dans les usines. Deux coordinateurs RSE ont ainsi été recrutés en Inde puis en Chine. Relais locaux de l'ambition du Groupe et anciens auditeurs sociaux, ils ont pour mission de faire monter en compétences les fournisseurs audités à travers le partage d'expérience, la formation des responsables usines mais aussi la conduite d'audits de suivi internes. Sous la tutelle hiérarchique des expatriés qualités, ils sont rattachés opérationnellement au chef de projet RSE Fournisseurs en France.

Enfin, afin d'intégrer plus largement l'ensemble des risques et impacts des sites de fabrication de ses produits, le Groupe a décidé d'intégrer la dimension environnementale dans sa procédure d'audit en 2019. Une formation au standard d'audit environnemental, déployé par l'ICS, a pour cela été suivie par le chef de projet RSE Fournisseurs et sert de base de départ à l'établissement d'une cartographie des risques associés. En parallèle, ce référentiel a pour la première fois été testé lors d'un audit dans l'usine de Mekong Furniture qui a obtenu une note prometteuse. Une procédure de contrôle des risques environnementaux dans les usines via la définition de critères minimums et d'un référentiel d'audit environnemental sera formalisée en 2019 pour contrôler les fournisseurs et les filières à risques. Une campagne d'audits sera donc lancée dès 2019 dans une quinzaine d'usines.

### Le Code de conduite fournisseurs

Reprenant l'ensemble des exigences relatives à la conformité sociale attendue vis-à-vis de ses fournisseurs, à commencer par le respect des conventions fondamentales de l'OIT, le Code de conduite fournisseurs de Maisons du Monde sert de socle commun à la maîtrise des impacts sociaux sur la chaîne d'approvisionnement. Ce document envoyé directement par les acheteurs est annexé au cahier des charges des fournisseurs de meubles et également transmis aux principaux fournisseurs d'articles de décoration en 2018. Sa signature doit être systématique d'ici à 2020.

## THÈMES TRAITÉS DANS LE CODE DE CONDUITE

1.	Travail des enfants
2.	Travail forcé
3.	Discrimination
4.	Temps de travail
5.	Rémunération
6.	Liberté d'association
7.	Santé et sécurité
8.	Environnement
9.	Sous-traitants et traçabilité
10.	Système de management et transparence
11.	Corruption

Le document a été complété en 2018 pour intégrer la thématique de la lutte contre la corruption, identifiée comme un risque dans le cadre du plan de vigilance. À fin décembre 2018, 562 fournisseurs sont signataires du Code de conduite fournisseur, soit 187 fournisseurs de meuble et 406 fournisseurs de décoration. Cela représente 39 % des fournisseurs du Groupe en nombre, et 79 % des volumes d'achat.

## PART DES FOURNISSEURS SIGNATAIRES DU CODE DE CONDUITE

En % du nombre de fournisseurs	2018	2017
Fournisseurs meubles	92 %	86 %
Fournisseurs déco	32 %	26 %
<b>TOTAL GROUPE</b>	<b>39 %</b>	<b>34 %</b>

## L'accompagnement des fournisseurs stratégiques

Au-delà de la signature du Code de conduite, les fournisseurs stratégiques font l'objet d'un accompagnement dans la durée de la part de Maisons du Monde.

### Audits sociaux

Pour évaluer leur performance, les fournisseurs stratégiques sont audités sur les enjeux sociaux de façon régulière. D'ici à 2020, des audits devront être réalisés au moins tous les deux ans chez l'ensemble des fournisseurs stratégiques.

En 2018 deux types d'audits sont conduits chez les fournisseurs stratégiques du Groupe : des audits d'accompagnement réalisés par une auditrice indépendante basée en Asie et des audits de conformité au référentiel ICS conduits par des cabinets d'audits accrédités.

Maisons du Monde a en effet rejoint l'*Initiative for Compliance and Sustainability*, (ICS) en 2017 avec comme objectif de :

- disposer d'une méthodologie d'audit et d'outils communs ;
- mutualiser les bonnes pratiques et mettre en place des actions conjointes pour faire progresser les usines ;

- contribuer à l'amélioration continue du référentiel en participant aux groupes de travail pilotés par l'initiative.

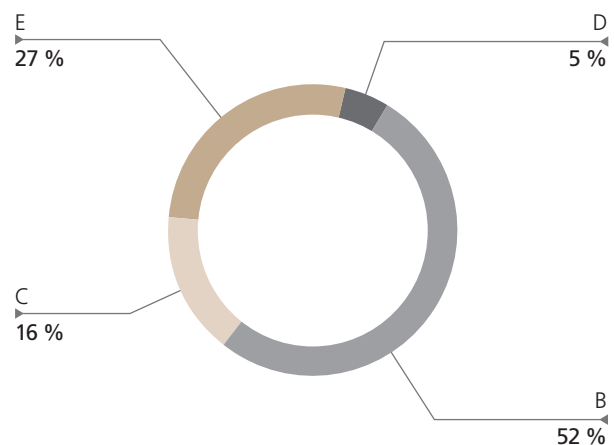
L'audit ICS mesure la performance de l'usine grâce à une note qui illustre la conformité des pratiques et la criticité des non-conformités identifiées. Il recense également les bonnes pratiques et les actions correctives à mettre en œuvre pour se conformer à son standard. Quant aux audits d'accompagnement, ils sont mandatés pour des fournisseurs plus petits ou qui manquent de maturité sur le sujet. Cette approche renforce le conseil afin d'aider l'usine à comprendre l'intérêt de la démarche en plus de l'audit d'évaluation globale des pratiques et de la transmission d'un plan d'action correctif personnalisé.

En 2018, 49 audits ont été menés par Maisons du Monde sur la base du référentiel ICS et 9 audits d'accompagnement ont également été mandatés en parallèle. Enfin, 14 audits sociaux ont été mandatés par d'autres membres de l'initiative chez des fournisseurs communs à Maisons du Monde.

## NOMBRE D'AUDITS SOCIAUX 2018 PAR TYPOLOGIE

	2018	2017
Audits ICS mandatés par MDM	49	17
Audits d'accompagnement externe	9	12
Audits ICS chez usines communes mandatés par autres membres	14	19
<b>TOTAL</b>	<b>72</b>	<b>48</b>
<b>Part des fournisseurs stratégiques audités au cours des deux dernières années</b>	<b>58 %</b>	<b>37 %</b>

## NOTATION DES AUDITS ICS CHEZ LES FOURNISSEURS DE MAISONS DU MONDE EN 2018



Conformément à sa politique d'audit social, un plan d'action spécifique est déployé en fonction de la note obtenue. En 2018, 17 fournisseurs ont obtenu la note E, ce qui signifie qu'au moins une non-conformité critique avec notification d'alerte a été décelée. Ces fournisseurs entrent alors dans un processus de suivi et de contrôle plus strict qui comprend notamment la réalisation d'un nouvel audit par tierce partie sous 6 mois. Le rôle des coordinateurs RSE locaux, recrutés en 2018, est alors essentiel pour accompagner les fournisseurs et vérifier la correction des non-conformités identifiées. Ces fournisseurs seront ainsi audités à nouveau en 2019.

### Sessions de formation inter-fournisseurs

Depuis 2017, Maisons du Monde organise des sessions de formations à destination de ses fournisseurs stratégiques sur les enjeux sociaux. Ces sessions ont vocation à renforcer la communication sur les attentes du Groupe, à rapprocher les équipes dans une logique d'accompagnement et à impliquer les dirigeants d'usines par leur participation et en leur demandant de venir partager leur expérience devant leurs pairs. Elles renforcent la compréhension des mécanismes de soutien mis en place pour accompagner les usines et l'appropriation des enjeux sociaux.

Après le succès de la première édition organisée en Inde en 2017, le Groupe a décidé de réitérer une réunion inter-fournisseurs en Chine en septembre 2018. Organisée en interne avec l'appui du coordinateur RSE local, cette formation a été coanimée par Maisons du Monde, Mind-Up Consulting, le TFT Chine sur les problématiques santé et sécurité et l'ONG Ressources Humaines Sans Frontière sur la politique des ressources humaines. Pour clore la journée, deux fournisseurs historiques ont pris la parole

pour présenter leur démarche RSE à leurs homologues. 43 fournisseurs stratégiques représentant l'ensemble des familles de produits ont assisté à cette rencontre et plus de 80 % l'ont évaluée comme étant au moins très satisfaisante.

### Formation des chefs de produits

Enfin, Maisons du Monde considère la formation terrain des équipes achats comme primordiale pour permettre aux chefs de produits de bien comprendre les enjeux mais aussi de les responsabiliser dans la gestion quotidienne de leur parc fournisseur. Cette formation consiste à participer à un audit d'accompagnement, au minimum une demi-journée, en prenant part à la réunion d'introduction, la visite de l'usine et aux entretiens sans témoin avec certains ouvriers. Les chefs de produits formés restituent systématiquement les constats de la visite à leurs acheteurs et envoient le cas échéant le plan d'action correctif.

Au 31 décembre 2018, 75 % des chefs de produits meubles et 47% des chefs de produits déco ont été formés à l'audit social.

## 2.2.4 SANTÉ - SÉCURITÉ DES CLIENTS - SUBSTANCES CHIMIQUES

Enjeu clé de la politique de responsabilité de Maisons du Monde, la gestion des substances chimiques est le troisième axe du plan de vigilance du Groupe et un axe d'engagement fort. Ce travail de contrôle répond aux risques identifiés en section 2.1.1 relatifs à la présence de substances problématiques dans les produits distribués par le Groupe ou à l'utilisation de substances problématiques plus en amont dans la chaîne d'approvisionnement. Pour garantir la conformité et la sécurité chimique des produits, les process de Maisons du Monde reposent sur 4 grands piliers :

- une veille réglementaire et documentaire pour enrichir le cahier des charges substances Maisons du Monde ;

- l'envoi systématique du cahier des charges substances aux fournisseurs et l'envoi de recommandations pour les produits les plus à risques ;
- le contrôle des substances présentes dans les produits ;
- un plan d'actions volontaire de réduction de certaines substances « à risques ».

Dans une dynamique de constante amélioration de la sécurité de ses produits, Maisons du Monde a mis en place des objectifs pour réduire l'« empreinte chimique » de ses produits à l'horizon 2020, au-delà des exigences réglementaires.

### Ambitions 2020

100 % des fournisseurs signataires du cahier des charges substances

Substituer par anticipation des substances problématiques non réglementées

### Le cahier des charges substances

La présence de substances chimiques dans les produits est un enjeu fortement réglementé. Ainsi, les restrictions du règlement européen REACh sont les plus impactantes pour notre gamme de produits. Certains produits sont également concernés par le règlement sur les Polluants Organiques Persistants qui restreint par exemple l'usage de certains retardateurs de flamme et de certains plastifiants. Enfin, la réglementation applicable aux jouets et produits électriques/électroniques restreint également certaines substances complémentaires. C'est sur cette base réglementaire ainsi que sur les études scientifiques idoines que le Groupe Maisons du Monde maintient à jour le cahier des charges substances et cible les campagnes de contrôle des produits.

Ainsi, lorsque la commission européenne a publié à l'automne 2018 une restriction concernant 33 substances ou familles de substances cancérigènes, mutagènes ou reprotoxiques qui seront soumises à restriction dans les textiles à compter de novembre 2020, le Groupe a décidé d'intégrer ces substances et de les contrôler dès 2019. L'année 2018 a également été marquée

par l'enregistrement avant le 31 mai des substances utilisées dans les bougies et senteurs et importées à plus d'une tonne par an qui n'avaient pas été enregistrées par d'autres acteurs de la chaîne d'approvisionnement.

C'est donc ce cahier des charges substances à jour qui sert de base à l'engagement du Groupe et de ses fournisseurs concernant le contrôle des substances chimiques. D'ici 2020, la signature de ce cahier des charges deviendra un préalable à la commande. À fin 2018, 96 % des fournisseurs sont signataires de ce document.

Dans la même logique d'amélioration de l'empreinte chimique et pour aller au-delà de la réglementation, le Groupe travaille également à la suppression et à la substitution de certaines substances considérées comme problématiques dans les produits et est vigilant aux émissions de Composés Organiques Volatils (COV) non réglementées. Une feuille de route détaillée précise l'ensemble des substances concernées (Alkylphenol Éthoxylates (APEO), le plomb, les phtalates reprotoxiques, composés fluorés problématiques) et les catégories de produits prioritaires (meubles gamme junior, gamme bougies et senteurs). Ces exigences

spécifiques viennent alors enrichir le cahier des charges de Maisons du Monde.

Enfin, Maisons du Monde travaille à l'introduction d'une liste de substances également interdites dans les procès de fabrication (Manufacturing Restricted Substances List -MRSL). La mise en place d'un tel système de surveillance des produits chimiques utilisés à toutes les étapes de production, même si elles sont absentes du produit fini, permet d'assurer une meilleure protection des travailleurs et de l'environnement.

### Une politique de contrôle ambitieuse

La validation du respect de ce cahier des charges par les fournisseurs passe par la réalisation de tests ciblés sur les produits

distribués. Afin de couvrir les risques, une procédure de test a été formalisée et intégrée au plan de vigilance. Le choix des tests se base sur une analyse de risque multicritères prenant en compte le risque fournisseur (fournisseur stratégique, nouveau fournisseur, fournisseur sous-surveillance) et le risque produit (matériaux à risque, utilisation avec exposition importante du consommateur comme pour les assises et le linge de lit).

Les tests sont réalisés sur les zones de production pendant la fabrication des articles, par des laboratoires tiers mandatés par Maisons du Monde. Le laboratoire est chargé de prélever l'article à tester sur la ligne de production puis de procéder à son analyse, selon le planning de test défini par le Groupe sur la base des risques produit. En 2018, 1314 tests ont été réalisés, contre 1 200 en 2017.